

Evaluation d'impact sur la santé (EIS) Effets potentiels des éoliennes sur la santé de la population

Conférence de presse
5 juillet 2012, Delémont

Plan de présentation

1. Volonté politique & défis santé et environnement
– Ministre de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes (DSA)+ Ministre de l'environnement et de l'équipement (DEE)
2. Cadres institutionnels et mise en œuvre de l'EIS –
Chef du service de la santé publique (SSA)
3. EIS: appréciation et recommandations –
equiterre
4. Synthèse et « Feuille de route » – Ministres

Volonté politique & défis santé et environnement

Ministres

Ministre de la
Santé, des
Affaires sociales,
du Personnel et
des Communes
(DSA)

Michel Thentz

La santé au cœur des projets jurassiens

Volonté politique

- EIS et son application dans la RCJU
- Craintes, mécontentement de la population, mal-être d'une partie de celle-ci
- Impacts des éoliennes sur sa santé en présentant les résultats scientifiques de l'EIS
- Devoir de protéger la population – commande politique d'une EIS

But de l'EIS

- Réunir et apprécier les principales informations relatives aux impacts potentiels des éoliennes sur la santé de la population

Ministre de
l'environnement
et de
l'équipement
(DEE)
Philippe Receveur

Gouverner c'est prévoir

Volonté politique

- Sortir du nucléaire.
- Atteindre l'indépendance maximale dans le domaine de l'approvisionnement énergétique des ménages et des entreprises.
- Assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique par l'efficacité énergétique et la valorisation de tous les potentiels d'énergie renouvelables indigènes.
- Prendre ses responsabilités politiques face à l'avenir énergétique par les choix à effectuer.

Gouverner c'est prévoir

But de l'EIS

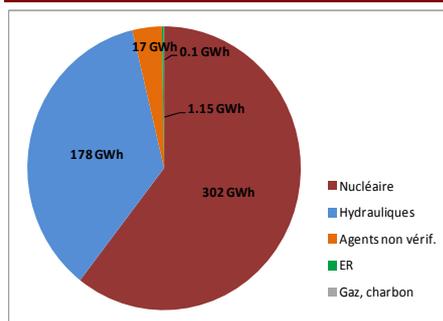
- « Alimenter » la stratégie énergétique 2035 (pour la partie relative aux éoliennes) au niveau des données (recommandations) et de la méthodologie (démarche EES + EIS).
- Donner des éléments de réponses fiables et solides à la question relative au maintien ou à l'élimination de l'éolien dans la production jurassienne d'électricité, le cas échéant à quelles conditions pour les autorités

N.B. :

Actuellement, la production d'électricité d'origine éolienne jurassienne couvre un peu moins de 4 % de la consommation cantonale

Consommation électricité

En 2010, sur les **499 GWh** d'électricité consommés par les Jurassiens, environ **60 %** proviennent du **nucléaire** et **36 %** de l'énergie **hydraulique** (intra et extra cantonale).



En moins de 20 ans, la consommation en **électricité** du canton du Jura a passé de 372 à 499 GWh/an :

+ ~ 35 %

Cadres institutionnels et mise en œuvre de l'EIS

Chef du service de la santé publique

Chef du service de la santé publique (SSA) Nicolas Pétremand

Procédure de l'EIS

- Articulation étude : commande politico-administrative; étude; recommandations; suivi des recommandations
- Création et présidence du Groupe de travail interdépartemental, calendrier
- Exigence: études scientifiques fiables, robustes, etc.
- Présentation au Gouvernement : feuille de route.

EIS: appréciations et recommandations

equiterre

Bruit

Appréciations

- Le bruit des éoliennes risque de créer un sentiment de gêne (*irritation, stress, maux de tête, interruption du sommeil, etc.*)
- Ce sentiment de nuisance a été associé à d'autres facteurs tels que l'aspect visuel et l'attitude des personnes au regard des éoliennes

- **Nombreuses études scientifiques**

- **Fort consensus**

Recommandations

- En sus de l'OPB, tenir compte des niveaux de bruit existant lors de la planification d'éoliennes
- Localiser les éoliennes de façon à ce qu'elles soient le moins visibles possible pour les riverains

Infrasons et sons de basses fréquences

15

- **Peu d'études scientifiques**
- **Faible consensus (sauf dernière étude américaine)**

Appréciations

- Des incertitudes demeurent sur les effets potentiels des infrasons et des sons de basses fréquences émis par les éoliennes sur la santé
- Certains auteurs estiment qu'ils peuvent causer des effets graves sur la santé (p.ex. *effets néfastes sur l'oreille interne, perturbation du sommeil, etc.*)
- D'autres considèrent, selon les connaissances scientifiques actuelles, qu'il n'est pas possible de conclure à un effet sur la santé

Recommandation

- Prendre en compte dans le choix des éoliennes celle caractérisées par une amélioration acoustique de la nacelle

Ombres mouvantes

16

- **Très peu d'études scientifiques**
- **Bonne compréhension des phénomènes et maîtrise des mesures**

Appréciations

- Elles peuvent incommoder les riverains
- Au niveau sanitaire, pas de preuves scientifiques suffisantes concernant le risque de déclenchement de crises épileptiques

Recommandation

- Tenir compte de ce phénomène dans la planification des éoliennes, limiter la durée d'exposition de la population, éventuellement exiger l'arrêt des éoliennes aux périodes critiques

Sécurité

Appréciation

- Les risques d'accidents concernent surtout les travailleurs lors des phases de construction, de déconstruction ou de maintenance

- *Nombreuses études scientifiques*
- *Fort consensus*

Recommandations

- Prendre en compte les mesures mécaniques de réduction des risques :
 - Système automatique d'arrêt d'urgence en cas de bris de pale, de surcharge causée par un dépôt de glace, etc.
 - Mise en place de paratonnerres

Paysages

Appréciation

- Les sites favorables à l'implantation d'éoliennes sont souvent des lieux appréciés pour l'observation du paysage; ils constituent ainsi une valeur particulière pour le tourisme et la détente.

- *Peu d'études scientifiques*
- *"Subjectif" et contextuel*

Recommandation

- Prévoir lors de la planification d'éoliennes, une CEP détaillée intégrant les aspects de la visibilité, de la conservation d'espaces de valeur et de l'insertion d'éoliennes dans les paysages.

Procédure et participation

Appréciation

- Le degré d'acceptabilité de l'éolien n'est pas uniquement lié à des aspects environnementaux, mais aussi à des aspects de procédure et de considérations sociales.

Recommandations

- Faire participer la population
- Impliquer tous les acteurs concernés le plus en amont possible dans la planification des projets éoliens (anticipation)
- Etablir des procédures claires et transparentes
- Partager les avantages directs et indirects

Synthèse et "Feuille de route" Ministres

Synthèse de l'EIS

- Evidences scientifiques internationales montrent que la santé et le bien-être sont préservés avec l'application de certaines recommandations (application du principe de précaution).
- Au centre des préoccupations :
 - la santé et le bien-être de la population
 - les paysages qui font la beauté et la richesse de notre canton.
- Suivre l'évolution des connaissances scientifiques reste au centre du suivi des recommandations. SSA ainsi désigné pour assumer la veille sanitaire relative aux éoliennes.

« Feuille de route » Ministres

Intégration à la stratégie énergétique jurassienne

- **Pour relever les défis énergétiques**, nous aurons besoin d'un approvisionnement énergétique diversifié, dont l'éolien fait partie.
- Le Gouvernement s'engage à prendre en compte les résultats et les recommandations issues de l'EIS dans le développement de l'énergie éolienne

Intégration à la stratégie énergétique jurassienne bis

- Pour ce faire, il s'agira de doter le canton des **instruments nécessaires**, notamment :
 - conception cantonale de l'énergie concrétisant la Stratégie énergétique 2035 (adoption prochaine des principes par le Gouvernement)
 - adaptation du Plan directeur cantonal
 - volet éolien dans le Plan paysages
 - prise en compte de l'intérêt public
 - procédure claire, équitable et rapide pour tous les partenaires
 - combinaisons EIS et EES
 - veille sanitaire confiée au SSA
 - association de Juragenda21

Nous vous
remercions de
votre attention